

SOCIETE D'AVOCATS LDH AVOCATS

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 A 10 H 30**

À l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de
Dijon, Cité Judiciaire, 13 boulevard Clemenceau à Dijon.

A MONTLIOT-ET-COURCELLES (21) :

Une parcelle de terrain à bâtir formant le lot numéro
QUATRE (4) du lotissement dénommé "LES MUIDS"
Cadastrée « les Muïds » section K 418 pour 17 a 90 ca et sur
lequel se trouve un immeuble en cours d'édification.

Etant ici précisé que ce terrain est viabilisé et bénéficie donc
d'un raccordement en électricité, eau, téléphone et tout à
l'égout.

Lotissement

Le BIEN forme le lot numéro QUATRE du lotissement
dénommé "LES MUIDS". Le lotissement a été autorisé par
un arrêté délivré par Madame Le Maire de MONTLIOT ET
COURCELLES en date du 10 octobre 2008, portant le
numéro P 021 435 08 M0002.

**L'adjudicataire devra faire son affaire personnelle de
l'occupation des lieux.**

MISE A PRIX : 10 000 €

**LES ENCHERES NE PEUVENT ETRE PORTEES QUE PAR UN
AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE DIJON**

VISITE : MARDI 04 OCTOBRE 2022 A 11H00

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe
du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Dijon
uniquement le matin sur rendez-vous ou au cabinet de la
SCP LDH AVOCATS 6 rue de l'Ecole de Droit à Dijon.